

## **ACTUALITE SOCIALE**

07 décembre 2020

Me Laurence VERDIER

### **Public :**

Experts comptables et collaborateurs

### **Prérequis :**

Connaissances de base en droit social

### **Objectif :**

Permettre aux participants de comprendre et d'appréhender toutes les nouvelles règles issues des dernières lois, décrets et circulaires ainsi que des arrêts de la Cour de Cassation afin de leur permettre de les mettre en application au sein de l'entreprise.

### **Contenu de la formation :**

#### 1ère Partie : Actualité législative et réglementaire

- Dispositif complémentaire d'exonération de cotisations et d'aide au paiement des cotisations, issu de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021
- Les apports du dernier protocole sanitaire en entreprise
- La gestion du télétravail
- Nouvelles précisions relatives à la gestion de l'activité partielle
- La gestion des personnes vulnérables à la Covid-19
- Le nouveau régime d'activité partielle à partir du 1er novembre 2020
- Report de la date limite pour inscrire les heures de DIF sur le CPF
- Prolongation et amélioration du dispositif des emplois francs
- Report du délai de paiement de la Contribution unique formation et alternance
- Prolongation de l'indemnisation des chômeurs en fin de droit
- Le congé de deuil et ses règles de fractionnement
- L'allongement du congé de paternité et d'accueil de l'enfant
- Report de la date limite de réalisation des entretiens professionnels

#### 2ème Partie : Actualité jurisprudentielle

- Le contrat de travail
- Rupture du contrat de travail
- Durée du travail
- Santé - Harcèlement

### **Moyens pédagogiques et techniques :**

Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

Quiz et corrigés

**Modalités de suivi de la formation :**

Formation en distanciel.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à renvoyer par mail ou courrier à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

**Modalité d'organisation :**

- **Lieu** : visioconférence
- **Durée** : 4h
- **Horaire** : 14h-18h
- **Groupe** : 25 personnes